

• Ch'ti vélo, c'est fini : liquidation judiciaire prononcée

samedi 07.11.2009, 05:02 - La Voix du Nord



Placée en redressement judiciaire il y a un an, l'association n'a pas su remonter la pente.

| DÉBOIRES |

À l'heure où moult villes en général et la capitale des Flandres en particulier ...

entendent développer la pratique de la bicyclette, c'est une bien mauvaise nouvelle qui a été malheureusement confirmée hier après-midi par la justice lilloise.

Comme on s'y attendait, la première chambre civile du TGI a, en effet, prononcé la liquidation judiciaire de l'association, dont les locaux trônaient juste à côté du Tri postal, en face d'Euralille. Confronté à de lourdes difficultés financières, notamment liées à la baisse des subventions, Ch'ti vélo avait été placé il y a un an en redressement judiciaire pour tenter de se refaire une meilleure santé économique. Mais le coup de pédale n'a pas été suffisant.

Marché en crise

L'association, qui opérait dans la location et la réparation de petites reines, avait tenté de diversifier ses activités. Mais le marché et la situation de crise ne lui ont pas été favorables. Le tribunal a donc nommé un liquidateur ad hoc. Du malheur à la chaîne... • FK. L.

PHOTO ARCHIVES PIB